Cependant, à mon sens, si nous n'avons pas progressé plus vite, c'est surtout à cause des programmes fiscaux, commerciaux et de mise en valeur que nous suivons depuis 56 ans. Je pense qu'ils ont été mal concus et qu'ils ont manqué de prévoyance et d'imagination. C'est le parti libéral qui en est surtout responsable. Il a été au pouvoir 41 ans au cours des 56 dernières années et, d'après ses réalisations passées et son attitude actuelle, on ne peut en attendre grand chose à l'avenir sous le rapport des programmes de mise en valeur et des progrès concrets dans notre pays. Les Canadiens ont peut-être de plus grandes chances d'avenir que qui que ce soit au monde, mais, pour les réaliser, il nous faut un programme national de mise en valeur comme celui que propose l'amendement à l'étude.

Les ressources naturelles qui permettent la création d'un grand pays abondent ici, mais elles n'apporteront, par elles-mêmes, ni l'essor ni la prospérité. Pour cela, il faut les utiliser judicieusement. Les ressources naturelles peuvent se diviser en deux catégories. D'abord, il y a les ressources renouvelables, c'est-à-dire les terres arables, les forêts, les pêcheries et l'énergie hydro-électrique; puis, il y a les ressources qui s'épuisent, les ressources non renouvelables, soit, d'une part, les minéraux de toutes sortes, les métaux, l'amiante, et ainsi de suite, et de l'autre, les minéraux producteurs d'énergie comme la houille, le pétrole et le gaz. Notre expansion au cours des quinze dernières années s'est surtout appuyée sur nos ressources épuisables, que nous avons extraites et, dans bien des cas, exportées sous forme de matières brutes ou semi-ouvrées.

Si nous voulons réaliser nos splendides possibilités d'avenir, nous serons obligés d'adopter une ligne de conduite qui garantira, dans une proportion beaucoup plus considérable qu'auparavant, la transformation au Canada même de nos ressources épuisables. Il faudra insister sur l'exploitation et l'utilisation appropriée des ressources renouvelables, qui ne s'épuiseront jamais si nous savons bien les gérer. Je dirai à ce propos, à titre de digression, que je suis heureux de voir qu'on a institué, à l'autre endroit, un comité de l'utilisation des terres afin d'étudier ce vaste problème. C'est un sujet extrêmement important auquel il y aurait lieu de consacrer beaucoup d'attention. Au vrai, ce peut être le nœud du problème que posent le maintien et l'augmentation de la fertilité d'une très grande partie des terres de ce

Monsieur l'Orateur, je veux maintenant parler du programme national de mise en valeur des ressources, surtout du point de [M. Harkness.] vue de ma province, l'Alberta, afin de signaler certaines entreprises d'expansion qui y ont été réalisées ou qui y sont projetées, et afin d'exposer les mesures auxquelles on peut recourir pour stimuler encore davantage cet essor. La plupart des Canadiens, ainsi que les gens des autres pays qui connaissent un peu le Canada, associent l'Alberta surtout à l'idée du pétrole et du gaz. Depuis la guerre, cette industrie a pris une expansion extraordinaire. Les chiffres pertinents ont été communiqués à la Chambre et ont paru dans d'innombrables articles de journaux et de revues. Ainsi donc, je ne gaspillerai pas le temps de la Chambre à les répéter. On peut résumer la situation de la façon suivante: un programme énergique d'exploration a prouvé l'existence de réserves suffisantes pour répondre aux besoins prévisibles du pays, tant en combustible qu'en source d'énergie, pour les vingt prochaines années. Un autre programme d'exploration a mis à jour des réserves pétrolières suffisantes pour satisfaire aux besoins du Canada au cours d'une période égale. L'exploitation commerciale des sables bitumineux de l'Athabaska, actuellement en voie de réalisation, permet d'y voir la principale réserve future de pétrole dans le monde lorsqu'on aura épuisé les puits qui nous alimentent en pétrole présentement et, à dire vrai, il sera utilisé dans le commerce à compter de 1960. C'est donc dire qu'il s'est fait beaucoup de choses en vue de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel.

Mais cette exploitation est mise en échec par les lois fiscales visant l'industrie du pétrole et du gaz. Ce qui est même plus important, je dirais, c'est que les sociétés canadiennes se trouvent désavantagées par rapport aux sociétés américaines, de sorte que, si nos lois fiscales étaient plus justes, les Canadiens auraient été capables de jouer le rôle qu'ils auraient dû ou voulu jouer. Le rapport de la Commission Gordon traite cette question et je veux en dire un mot. J'ai ici un résumé qu'a préparé le ministère des Affaires extérieures. A la page 7, il est question des impôts visant l'industrie du pétrole et du gaz. Ce résumé énonce les critiques que formulent ceux qui s'occupent du pétrole et du gaz:

Trois critiques importantes ont été formulées contre notre régime d'imposition de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, à savoir:

- a) Les Canadiens se trouvent dans une situation inférieure relativement aux Américains dans le domaine du pétrole et du gaz naturel au Canada;
- b) Il n'est pas permis de déduire du revenu imposable certains frais d'acquisition et de propriété;
- c) Le mode de calcul des déductions pour épuisement n'est pas aussi favorable au Canada qu'aux États-Unis.